

	Éléments à vérifier	✓	Décrivez ce que vous voyez
1	Entrée		
1.1	Il y a une enseigne visible, claire et avec suffisamment de contraste qui indique le nom et l'adresse du Collège à l'extérieur de l'édifice.		
1.2	Il y a un trottoir qui mène de la rue à l'entrée du Collège, sans que la personne ait besoin de passer derrière des voitures.		
1.3	Il n'y a aucun obstacle sur le chemin entre la rue et l'entrée du Collège.		
1.4	La porte d'entrée s'ouvre automatiquement ou par le biais d'un bouton accessible aux fauteuils roulants. Si la porte n'est pas automatique, elle n'exige pas une force plus de 22 N pour l'ouvrir (mesurer la force requise pour ouvrir la porte avec une jauge pour mesurer la force).		
1.5	Le cadre de porte a une largeur d'au moins 800 mm lorsque la porte est ouverte pour permettre un passage sans obstacle au fauteuil roulant.		
1.6	S'il y a une rampe, elle est antidérapante et sa pente est idéalement 1 sur 20 (a = hauteur divisée par longueur), mais minimalement moins de 1 sur 16.		
1.7	La rampe est au moins 920 mm de largeur.		
1.8	Des bandes de couleur et de texture contrastantes se trouvent au début et à la fin de la rampe.		
1.9	La hauteur du seuil de l'entrée n'excède pas 13 mm.		
1.10	Au moins 50% des entrées au Collège sont sans obstacle, c'est-à-dire, elles respectent les points 1.2 à 1.9.		
2	Stationnement		

	Éléments à vérifier	✓	Décrivez ce que vous voyez
2.1	Il y a au moins 1 espace réservé pour les quatre premières tranches de 25 espaces dans le stationnement. (4:100)		
2.2	Les espaces réservés sont clairement indiqués par des enseignes devant l'espace avec le symbole de personne en fauteuil roulant.		
2.3	Chaque espace réservé est au moins 3 900 mm de largeur.		
2.4	Chaque espace réservé est bien nivelé (n'a aucune pente).		
2.5	Les espaces de stationnement réservés donnent accès à au moins une entrée sans obstacle, sans devoir passer derrière des voitures stationnées.		
3	À l'intérieur		
3.1	À l'intérieur du Collège, les planchers sont antidérapants, ne sont pas recouverts de tapis et les surfaces permettent aux personnes en fauteuil roulant, avec une marchette ou toute autre aide à la mobilité, de se déplacer sans obstacle.		
3.2	S'il y a des tapis sur les planchers, ils doivent être fixés ou conçus et construits de façon à éviter que les personnes ne glissent, trébuchent ou tombent sur ces parties ou hors de celles-ci.		
3.3	Il y a un ascenseur s'il y a plus d'un étage.		
3.4	Tous les corridors sont au moins 810 mm de largeur.		
3.5	Les corridors et les espaces communs n'ont pas de pente.		
3.6	Le comptoir d'accueil est à une hauteur adéquate pour un fauteuil roulant.		
3.7	Toutes les portes qui doivent s'ouvrir en tirant ont au moins 600 mm d'espace entre la porte et le mur, sans aucun obstacle.		

	Éléments à vérifier	✓	Décrivez ce que vous voyez
3.8	Toutes les portes qui doivent s'ouvrir en poussant ont au moins 300 mm d'espace entre la porte et le mur, sans aucun obstacle.		
3.9	Toutes les portes s'ouvrent facilement avec une main, sans doigts ou avec la main fermée. Sinon, elles requièrent une force moins que 22 N pour l'ouvrir.		
3.10	Toutes les poignées de port se retrouvent à un maximum de 1 200 mm du plancher.		
3.11	Les mains courantes s'allongent tout au long des escaliers, par tout dans l'édifice et se retrouvent entre 865 mm et 965 mm du plancher.		
3.12	Les escaliers ont chacune une bande de couleur et de texture contrastantes.		
3.13	Les alarmes de feux peuvent être entendues et vues, sans avoir un effet de « strobe » qui peut nuire à certaines personnes.		
3.14	Les enseignes dans les corridors (pour les toilettes, dans les ascenseurs, pour les salles de cours, etc.) sont visuelles (avec des couleurs contrastantes) et tactiles.		
3.15	Les boutons des distributeurs automatiques sont facilement accessibles d'un fauteuil roulant.		
3.16	Les animaux d'assistance peuvent entrer dans le Collège.		
3.17	Le Collège est un environnement exempt d'odeurs.		
3.18	Toutes les salles communes (cafétéria, bibliothèque, etc. qui ont un maximum de 100 espaces) ont au moins 2 espaces accessibles aux fauteuils roulants.		
3.19	Toute salle qui a une superficie de plus de 100 m ² est munie d'un système de sonorisation assistée.		
4	Toutes les salles de bain		

	Éléments à vérifier	✓	Décrivez ce que vous voyez
4.1	Y a-t-il des salles de bains non genrées ou universelles ?		
4.2	L'accès aux abreuvoirs est sans obstacle.		
4.3	La hauteur de l'abreuvoir ne dépasse pas 915 mm.		
4.4	Il y a une aire libre qui mesure 800 mm par 1 350 mm devant l'abreuvoir.		
4.5	Il y a de l'espace pour les genoux d'une personne assise en fauteuil roulant en dessous de l'abreuvoir.		
4.6	Si l'abreuvoir n'est pas automatique, la force nécessaire pour avoir de l'eau n'excède pas 22 N.		
4.7	Les lavabos n'ont rien en dessous afin de permettre aux genoux de rentrer.		
4.8	Les robinets sont automatiques ou peuvent être facilement ouverts avec une main fermée.		
4.9	Les lavabos ne dépassent pas 735 mm en hauteur.		
4.10	Les urinoirs mesurent moins de 430 mm en hauteur.		
4.11	Les urinoirs ont des barres d'appui de 600 mm de longueur.		
4.12	La porte de salle de bain s'ouvre vers l'extérieur.		
4.13	La cuvette est à au moins 460 mm du mur.		
4.14	Il y a un espace d'au moins 800 mm à côté de la cuvette pour permettre un mouvement latéral, au besoin.		



	Éléments à vérifier	✓	Décrivez ce que vous voyez
4.15	L'aire de toilette est de 1 500 mm pour permettre à un fauteuil roulant de tourner à l'intérieur.		
4.16	Il y a deux barres d'appui à chaque côté de la cuvette et chacune est de 300 mm de longueur.		
	Autres observations :		
	Porte d'ascenseur devrait être 800 mm de largeur.		
	Les animaux de service sont les bienvenus dans le Collège.		